

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 25 MARS 2024 A 20H00

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres		
		En exercice	Présents et représentés	Votants
18/03/2024	18/03/2024	12	9	9

PRESIDENT DE SEANCE : M. LEMAITRE Bertrand, Maire

PRESENTS : M. Bertrand LEMAITRE, Mme Brigitte BLANCHARD, M. Louis COULON, Mme Gina COART, Mme Françoise LEPRETRE, Mme Sophie LETERRIER, Mme Francine BEAUFILS, Mme Annick DOURDAIN, M. Claude LOCHARD,

ABSENTS REPRESENTES :	
ABSENTS EXCUSES :	Mmes, Francine BEAUFILS, Aurélie MARANDEAU
ABSENTES	Mme Séverine RICOULT
Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a choisi Mme Sophie LETERRIER pour secrétaire de séance	

2024_03_25_02 Approbation du compte de gestion 2023

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 Décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

Invité à se prononcer par vote à mains levées,

Par 9 voix « pour », 0 voix « contre », 0 abstention, sur 9 voix

- **DECLARE** que le compte de gestion du C.C.A.S. dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,

Bertrand LEMAITRE

